



Urgent;baille non respecter

Par **LE COQ**, le **13/09/2009** à **08:23**

Bonjour,
mon propriétaire a recut une lettre avec acuser reception les locataire actuelle devait rendre les clees pour que je demenage le 15 SEPTEMBRE ET IL VEULE RESTE ENCORE 1 MOIS .JE N AI ETAIS PREVENU QUE VENDREDI SONT IL OBLIGE DE PARTIR? JE VOUS REMERCI

Par **fabienne034**, le **13/09/2009** à **17:22**

Bonjour,

oui ils sont obligés de partir mais le temps que la procédure se mette en place.....

Ils doivent des dommages et intérêts au propriétaire et à vous.

Ils sont donc contraints de négocier

voici l'accès au droit du bail:

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **LE COQ**, le **13/09/2009** à **18:01**

je vous remercie pour ce que vous faite sur se sit c est vraiment bien merci